

que soient autorisées et acceptées les factures suivantes de SOUDURE BRAULT INC. et qu'il soit procédé à leur paiement :

facture # 202680.....18 396,00 \$ (taxes incluses)
- démontage et sablage au jet peinture châssis, attelage de charrue, etc. camion Freightliner 6 roues 2013

facture # 202681.....15 866,55 \$ (taxes incluses)
- démontage benne du camion 6 roues, réparations diverses, sablage au jet, peinture, remontage

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 261 263,01 \$ le solde des dépenses de 400 117, 56 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur. Certaines dépenses devront faire l'objet de transferts budgétaires à être adoptés par résolution à l'assemblée de décembre 2018.

REMBOURSEMENT DE DEPENSES

279-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que les remboursements de dépenses suivantes soient autorisés aux personnes ci-après nommées :

- M. Guillaume Brais, conseiller (dépenses activité Halloween) 81,00 \$
- M. Léo Simoneau (papeterie garage municipal)..... 78,17 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 32000 670 et # 02 70120 990.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

ADOPTION DES PREVISIONS BUDGETAIRES 2019 — REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI (RIGMRBM)

CONSIDERANT les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 déposées par la RIGMRBM ;

CONSIDERANT QUE la Ville de Dunham doit, conformément à l'alinéa 3 de l'article 468.34 de la *Loi sur les cités et villes*, approuver le budget de la RIGMRBM ;

CONSIDERANT QUE ce budget prévoit des dépenses de fonctionnement et autres activités financières, du fonds des dépenses en immobilisations et des autres frais représentant des déboursés de 10 448 033 \$, des revenus de 6 064 033 \$ et l'utilisation de règlements d'emprunt de 4 384 000 \$;

IL EST

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

280-18

et unanimement résolu que soit approuvé, tel que présenté et adopté par la RIGMRBM le 23 octobre 2018, le budget 2019 de la RIGMRBM.

Adopté.

CRÉDIT-BAIL BACS ROULANTS DE COMPOSTAGE (BACS BRUNS)

281-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que la municipalité accepte l'offre de financement présentée par CRÉDIT-BAIL SPAR INC. pour le compte de RBC Banque Royale du Canada qui sera crédit-bailleur, datée du 29 octobre 2018 et comportant un crédit-bail d'une durée de trente-six (36) mois, avec option d'achat de 1 \$ à la fin de la période, basé sur un taux fixe de 4,35 %, pour l'acquisition de 1789 bacs roulants de compostage (bacs bruns) de 240 litres d'une valeur de 95 586,27 \$ plus taxes. Les versements mensuels seront de 3 250,02 \$ (2 826,72 \$ plus taxes).

Qu'un avis soit donné au fournisseur IPL INC., en conformité avec l'article 573.1.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, l'informant de la décision de la municipalité, et que le maire, Monsieur Pierre Janecek, et le directeur général, Monsieur Pierre Loiselle, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10420 760, par transfert budgétaire à effectuer lors de la prochaine assemblée, pour les deux (2) versements effectués en 2018.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

282-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que la proposition d'INTELLIGENCE PUBLIQUE (IP) du 5 novembre 2018, pour la réalisation d'un nouveau plan stratégique municipal (avec ou sans lac-à-l'épaule) soit acceptée, sous réserve de l'obtention d'une subvention couvrant la totalité des frais.

Adopté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT RÈGLEMENT N° 377-18 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

283-18

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement n° 359-16 modifiant le code d'éthique et de déontologie révisé des employés municipaux.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement n° 377-18 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux qui consiste en l'ajout d'une règle d'après-emploi qui stipule que **« dans les douze (12) mois qui suivent la fin de leur emploi, il est interdit pour le directeur général et son adjoint, le trésorier et son adjoint, le greffier et son adjoint, d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction, de telle sorte que lui-même ou toute autre personne ne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à la Ville de Dunham. »**

Adopté.

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

SUBVENTION AMÉLIORATION CHEMINS MUNICIPAUX 10 000 \$

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

284-18 et unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins, pour un montant subventionné de 10 000 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adopté.

SOUSSIONS CAMION PORTEUR 10 ROUES

Suite à notre appel d'offres public pour la fourniture d'un camion porteur 10 roues, une seule soumission conforme nous est parvenue et a été ouverte le 26 octobre 2018 à 10 h, soit :

CAMIONS B.L. FREIGHTLINER ENR.
DIVISION SERVICES MÉCANIQUES B.L. INC. 181 421,35 \$ (taxes incluses)

Après étude, il est :

285-18 Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que la soumission présentée par B.L. FREIGHTLINER ENR., DIVISION DE SERVICES DE MECANIQUE MOBILE B.L.INC. soit acceptée et que ce véhicule soit financé par voie de crédit-bail d'une durée de soixante (60) mois.

Adopté.

Le certificat de disponibilité de crédits sera émis lors de l'acceptation de l'offre de financement par crédit-bail.

PAIEMENT FACTURE MTMDET ACCOTEMENTS PAVÉS ROUTE 213

ATTENDU QUE la ville de Dunham, par sa résolution municipale n° 263-17, a confirmé son intérêt à participer financièrement au pavage de l'élargissement des accotements de la route 213 ;

ATTENDU QUE lesdits travaux ont été effectués au cours de l'été 2018 par le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec et que celui-ci a transmis sa facture à la municipalité en rapport avec ces travaux ;

286-18 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le paiement de la facture numéro 693740 du *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports*, au montant de 20 695,50 \$ (taxes incluses) soit autorisé et effectué ;

que cette dépense soit financée à même la réserve financière créée par la résolution n° 341-15, pour l'exercice financier 2016, pour les fins de financement des dépenses liées à la fourniture de services de la voirie (article 569.7 de la *Loi sur les Cités et Villes*).

Adopté.

QUE la Ville de Dunham s'engage à collaborer, selon les opportunités et les ressources disponibles, avec l'Organisme de bassin versant de la Yamaska, la Ville de Cowansville, la MRC Brome-Missisquoi, le Comité de sauvegarde du bassin versant du lac Davignon et les autres municipalités dans le bassin versant du lac Davignon afin d'identifier des nouvelles sources de financement permettant la mise en œuvre des actions contenues dans le PDE du lac Davignon ;

QUE la Ville de Dunham s'engage à contribuer à la réalisation des actions du PDE du lac Davignon.

Adopté.

SPORTS ET LOISIRS

ENTRETIEN DE LA PATINOIRE SAISON 2018-2019

290-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le contrat d'entretien de la patinoire extérieure, pour la saison 2018-2019, soit accordé à Monsieur Benoît Paiement pour 18 \$/heure, et que des employés soient embauchés pour effectuer la surveillance lors des activités de hockey et patinage, au tarif horaire de 15 \$.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 70130 141 et # 02 70130 521.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

MANDAT A FAIRE-VALOIR — COORDINATION CLE DES CHAMPS 2019

291-18

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu qu'un mandat pour la coordination de l'édition 2019 de l'événement La Clé des Champs soit accordé à la firme Faire-Valoir pour un maximum de 21 500 \$ plus taxes.

Adopté.

Cette dépense sera incluse aux prévisions budgétaires 2019 à être acceptées en décembre prochain.

PROJET « J'INVITERAI L'ENFANCE »

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham s'est engagée en 2015, dans sa politique culturelle, à mettre en place des actions visant à diversifier son offre culturelle pour toutes les tranches de la population ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Dunham s'est dotée en 2017 d'une politique familles et aînés dans laquelle elle s'engage à planifier et poursuivre son offre d'activités destinées aux familles et aux aînés ;

CONSIDÉRANT QU' en s'impliquant financièrement dans le projet : « J'inviterai l'enfant », la Ville de Dunham contribue à développer une synergie régionale accueillante et attirante pour les familles (citoyennes et touristes) en soutenant un projet pilote novateur et structurant unique au Québec qui contribuera au rayonnement de la région entière en matière de culture et d'accueil des familles ;

CONSIDÉRANT QUE les Villes partenaires recevront des retombées directes du projet au cours de celui-ci et par la suite, en termes d'offre culturelle pour les 0 – 5 ans, en termes de création d'emploi pour les artistes résidant sur leur territoire et en termes d'outillage à l'éveil à la culture pour les services de garde en milieu familial de leur territoire ;

À ces causes, il est :

292-18

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la Ville de Dunham s'engage à devenir partenaire du projet «*J'inviterai l'enfance*» en le soutenant financièrement à hauteur de 4 500 \$, soit 1500 \$ par année échelonné sur 3 ans.

Adopté.

La dépense de 1 500 \$ prévue pour l'année 2019 sera incluse aux prévisions budgétaires 2019 à être acceptées en décembre prochain.

AVIS DE MOTION ET DEPOT REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT N° 313-12 DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

293-18

Monsieur le conseiller Léo Simoneau donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement n° 313-12 de la bibliothèque municipale.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement n° 376-18 modifiant le règlement n° 313-12 de la bibliothèque municipale.

Adopté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

SÉCURITÉ CIVILE — DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE VOLET 1

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

Il est

294-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 7 680 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 3 180 \$;

Que la municipalité autorise le directeur général, Monsieur Pierre Loiselle à signer, pour et en son nom, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adopté.

AVIS DE MOTION ET DEPOT PROJET DE REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT RM410 SUR LE CONTROLE DES ANIMAUX

295-18

Monsieur le conseiller Guillaume Brais donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement n° 299-10 modifiant le règlement RM410 sur le contrôle des animaux.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement n° 375-18 modifiant le règlement RM 410 sur le contrôle des animaux.

296-18

AVIS DE MOTION ET DEPOT PROJET DE REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT RM460 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES (DISPOSITIONS VISANT LE CANNABIS)

Monsieur le conseiller Guillaume Brais donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement n° 344-15 modifiant le règlement RM460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances (dispositions visant le cannabis).

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du conseil au plus tard deux jours ouvrables avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est procédé au dépôt du projet de règlement n° 376-18 modifiant le règlement RM460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances (dispositions visant le cannabis).

INSIGNES (« BADGES ») POMPIERS

297-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant de 1 942,12 \$ soit autorisé pour l'achat d'insignes (badges) pour la brigade d'incendie, le tout selon ce qui est prévu dans la convention collective 2017-2021.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 22000 649.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

PARTICIPATION PROJET TERRAIN DE SOCCER SYNTHETIQUE ECOLE DE LA CLE DES CHAMPS

ATTENDU QUE l'école de la Clé-des-Champs s'apprête à déposer une demande de subvention au *Ministère de l'Éducation* pour réaménager le terrain de soccer derrière l'école en terrain synthétique ;

ATTENDU QUE ce projet scolaire vise une participation de la commission scolaire et de différents partenaires du privé et de la communauté ;

ATTENDU QUE tous les citoyens de la municipalité auront également accès à ce terrain hors des heures scolaires ;

ATTENDU QUE la Ville de Dunham désire également prendre part à ce projet de manière significative en y contribuant monétairement et/ou avec une aide logistique ou professionnelle ;

IL EST :

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

298-18

et unanimement résolu que le conseil municipal s'engage, si la subvention demandée est obtenue, à participer à la réalisation du projet de terrain de soccer synthétique de l'école de la Clé-des-Champs, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ en argent et/ou en services.

Adopté.

Cette dépense devra être incluse aux prévisions budgétaires 2019 à être acceptées en décembre prochain.

OPÉRATION NEZ ROUGE 2018

299-18

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau
appuyé par Monsieur le conseiller François Temblay

et unanimement résolu que soit autorisée la participation de membres du conseil, à titre bénévole, à une soirée de l'OPERATION NEZ ROUGE COWANSVILLE 2018, en décembre 2018, et qu'un montant de 150,00 \$ soit autorisé afin d'aider à la tenue de cette soirée du service de raccompagnement pendant la période des Fêtes.

Que soit autorisée la participation d'un minimum de trois (3) pompiers de la brigade d'incendie de Dunham, à titre bénévole, à une soirée spéciale des services d'incendie de la région à l'OPÉRATION NEZ ROUGE COWANSVILLE 2018, en décembre 2018, et qu'un montant de 75 \$ soit autorisé, afin d'aider à la tenue de cette soirée du service de raccompagnement pendant la période des Fêtes.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 19000 996 et # 02 22000 990.

TRANSFERT DES PROFITS DU TOURNOI DE GOLF À LA FONDATION DU MAIRE DE DUNHAM

300-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que soit autorisé le transfert des profits du tournoi de golf 2018 à l'organisme charitable *Fondation du Maire de Dunham*, soit le montant suivant :

Tournoi de golf 2018 10 223,94 \$

Adopté.

AIDE FINANCIERE MAIN DANS LA MAIN (PEDIATRIE SOCIALE DOCTEUR JULIEN)

301-18

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu qu'une aide financière de 1 000 \$ soit autorisée à l'organisme *Main dans la Main*, centre de pédiatrie sociale du Docteur Julien à Cowansville, qui vient en aide à plusieurs enfants du territoire de Dunham.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 996.

FONDATION EDUCATIVE JEAN-JACQUES BERTRAND

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

302-18 et unanimement résolu qu'une aide financière de 105 \$ soit accordée à la *Fondation Éducative Jean-Jacques Bertrand* pour aider au financement des projets que parraine ladite Fondation, soit 5 \$/élève de Dunham qui fréquente l'école Jean-Jacques Bertrand de Farnham (21), ainsi que l'achat de 4 billets à 60,00 \$ chacun, pour un total de 240,00\$, pour le souper-conférence du 24 novembre 2018.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 996.

VARIA

DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D'URGENCE CLIMATIQUE

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

303-18 et unanimement résolu que la Ville de Dunham appuie la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique.

Adopté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. François Charbonneau – félicitations au conseiller François Tremblay ;
– félicitations au chauffeur du camion à ordures Éric Dalpé.
– Journal Le St-Armand.
- M. Samuel Bizier – vitesse chemin Bullard.
- Mme Nathalie St-Louis – atelier de soudure.
- Mme Jeanne Gagné – vitesse rue Principale.
- Mme Esther Miquelon – emplacement des panneaux ralentisseurs de vitesse « *pedzone* » sur le chemin du Collège.
- M. Karo Papazian – rapport Clé des Champs 2018 ;
– plan stratégique.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

304-18 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiselle, greffier

Nicole Gingras, trésorier